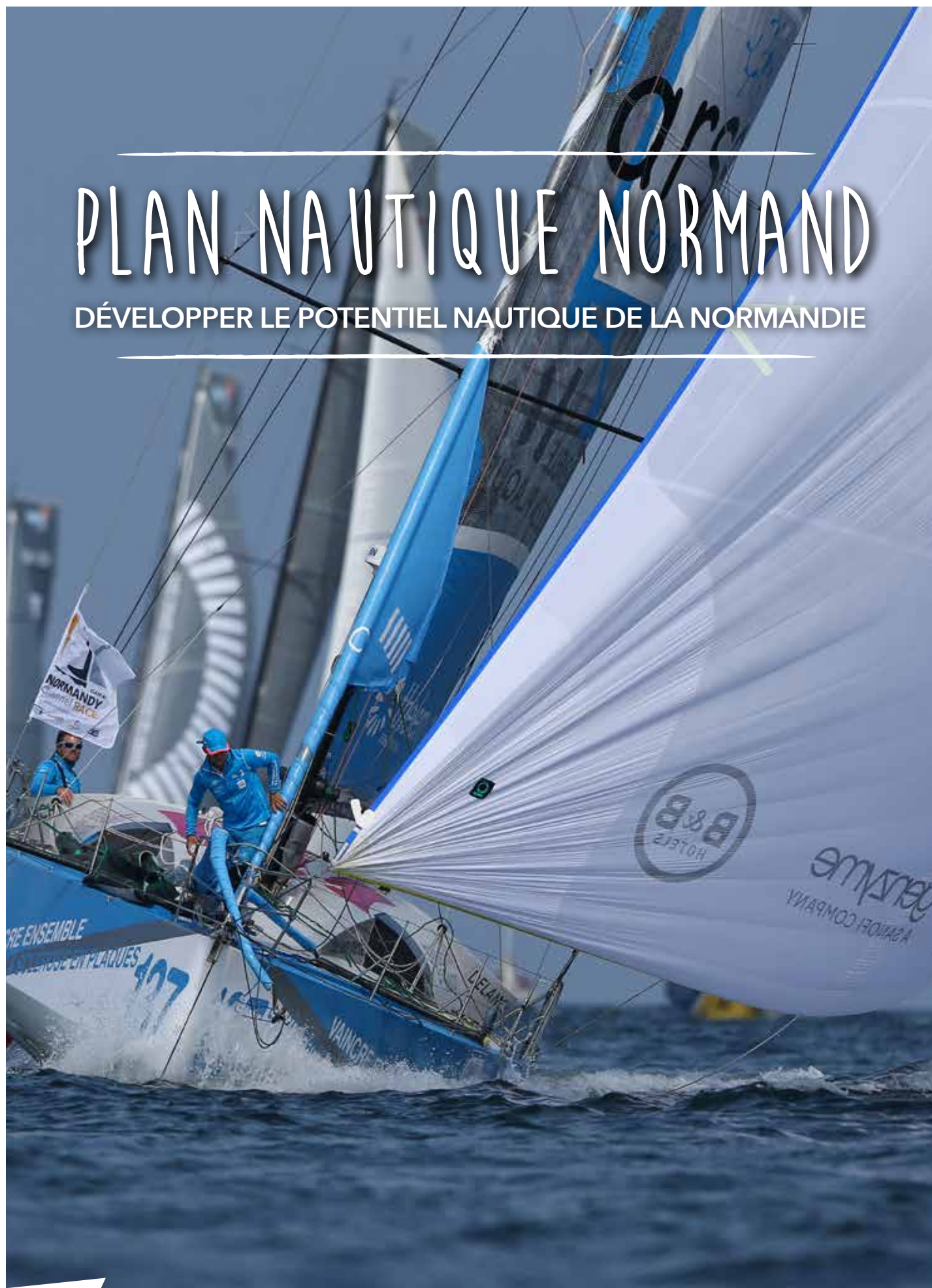


PLAN NAUTIQUE NORMAND

DÉVELOPPER LE POTENTIEL NAUTIQUE DE LA NORMANDIE



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

PRÉAMBULE

LA NORMANDIE SE DISTINGUE EN FRANCE PAR L'IMPORTANCE DE SA FAÇADE MARITIME.

Avec trois départements côtiers, une vaste ouverture sur la mer, la Normandie compte 640 km de littoral varié, favorable au développement d'activités spécifiques. Elle compte également des plans d'eau de qualité, la Seine, constitue une ouverture unique sur la Manche, une des zones maritimes les plus fréquentées du monde. Il y a 35 ports en Normandie, dont trois ports régionaux, et de nombreux emplois : 1 200 personnes travaillent dans le nautisme qui recense 165 entreprises, 110 M€ de chiffre d'affaires (2017). Ce potentiel de développement pour le nautisme et le tourisme nautique ne demande qu'à être davantage exploité.

LE PLAN NAUTIQUE NORMAND S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LA STRATÉGIE NORMANDE DE LA MER présentée simultanément. En effet, le plan nautique normand intègre les ambitions et les enjeux associés au renforcement du nautisme en Normandie.

Le nautisme tel que le définit la Région Normandie représente l'ensemble des activités sportives et de loisirs pratiquées sur l'eau, dans l'eau, ou à proximité, ainsi que la navigation de plaisance et les activités économiques associées (notamment les entreprises du nautisme).

AINSI, LES OBJECTIFS SUIVANTS S'INSCRIVENT-ILS DANS LE PLAN NAUTIQUE NORMAND :

1. Assurer le développement de la filière du nautisme,
2. Faire de la filière du nautisme, un des éléments du dynamisme économique régional tant par l'innovation, le développement des entreprises, les offres touristiques et sportives liées.
3. Réussir à fédérer toutes les catégories d'acteurs (acteurs publics comme les collectivités, acteurs associatifs et sportifs, entreprises, organismes comme l'AD Normandie, le CRT, Ports de Normandie...), pour construire ensemble le plan nautique normand;

LES IMPACTS POSITIFS ATTENDUS RÉSULTANT DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE SONT EN PARTICULIER :

- > Le développement global des pratiques liées au nautisme en région,
- > La réappropriation de leur culture maritime par les Normands,
- > L'essor d'une offre de services nautiques structurante et structurée,
- > Une meilleure animation des sites de pratiques nautiques,
- > Un accompagnement pertinent des investissements structurants,
- > Des retombées économiques importantes sur le territoire.

La Région a travaillé avec les acteurs du nautisme à l'élaboration du plan nautisme dans une approche transversale.

Des Comités techniques ont permis d'échanger, pour s'accorder sur une définition du nautisme, porter un diagnostic commun, définir les enjeux par thématique, les actions ou les outils correspondants.

Des rendez-vous avec des acteurs du nautisme ont été pris dans les ports du Havre, Caen-Ouistreham, Cherbourg. Ils ont permis d'améliorer la compréhension des grands enjeux dans le nautisme en Normandie pour permettre de développer des actions, qu'ils ont aussi proposées.

Plusieurs réunions techniques ont eu lieu avec les partenaires touristiques des Départements et quelques acteurs publics et privés de la filière. Les grandes orientations stratégiques du volet Tourisme inscrites dans une logique de développement classique de filière sont en accord avec celles portées par les partenaires. Nos échanges ont abouti aux constats suivants :

- > Les liens entre acteurs du tourisme et acteurs du nautisme doivent encore être améliorés malgré plusieurs tentatives, notamment de la part des Départements ;
- > Le niveau de développement est différent d'un département à l'autre : les besoins ne sont pas les mêmes ;
- > La mise en tourisme des activités nautiques à l'échelle de la région n'est pas suffisante ;
- > L'appropriation des activités nautiques par les Normands reste faible.

Plusieurs scénarios ont été soumis pour aboutir au premier plan nautique normand présenté ici

Il est construit en trois axes stratégiques :

- > Animer les sites de pratiques nautiques,
- > Accompagner les investissements structurants,
- > Développer une offre de services nautiques adaptée aux clientèles touristiques.

Ces axes stratégiques seront déclinés selon les thématiques suivantes, et accompagnés d'actions :

- > Identifier, développer,
- > Former, professionnaliser,
- > Promouvoir,
- > Analyser.

Aux deux premiers axes correspond déjà une démarche opérationnelle pouvant être adaptée en fonction des évolutions des pratiques nautiques.

En revanche, le troisième axe stratégique, qui consiste à créer davantage de lien entre l'économie touristique et l'activité nautique s'inscrit pour la première fois au niveau régional. La Région a vocation à se saisir du sujet et à accompagner la structuration touristique des activités nautiques.

En l'état, le document doit être considéré comme une feuille de route que les acteurs du nautisme doivent s'approprier pour porter ensemble le développement de la filière.

Au delà des années 2019, 2020, 2021, le plan nautique normand devra évoluer pour tenir compte de l'expérience acquise en commun mais aussi des progrès réalisés.

SOMMAIRE

AXE 1 : ANIMER LES SITES DE PRATIQUES NAUTIQUES

6

IDENTIFIER – DÉVELOPPER	Page 6
Accompagner les ligues et clubs à la structuration des disciplines nautiques	
Favoriser l'initiation des pratiques nautiques auprès des lycéens et des apprentis normands	
FORMER – PROFESSIONNALISER	Page 8
Accompagner l'offre de formation de la filière	
PROMOUVOIR	Page 8
Renforcer l'excellence nautique de la Normandie	
Soutenir l'organisation des événements sportifs nautiques	
ANALYSER	Page 10
Elaborer des outils de suivi liés aux pratiques nautiques	

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

11

IDENTIFIER – DÉVELOPPER	Page 11
Développer une stratégie d'investissement pour ses ports de plaisance (Ports de Normandie)	
Accompagner les collectivités dans leurs investissements en faveur des infrastructures nautiques	
Accompagner les entreprises nautiques	
Accompagner la SNSM dans ses investissements	
FORMER – PROFESSIONNALISER	Page 15
Identifier et suivre les besoins en formation des entreprises de la filière	
PROMOUVOIR	Page 15
Valoriser le savoir faire des entreprises via la participation à des salons professionnels	
ANALYSER	Page 16
Elaborer des outils de suivi de la filière et des entreprises nautiques	

AXE 3 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES NAUTIQUES ADAPTÉE AUX CLIENTÈLES TOURISTIQUES

17

IDENTIFIER – DÉVELOPPER L'OFFRE DU TOURISME NAUTIQUE	Page 18
Mettre en tourisme des activités nautiques : identifier, qualifier, développer et valoriser les offres touristiques	
Participer à l'attractivité de la destination par le développement d'évènements grand public en lien avec le littoral et les activités d'eau douce	
Renforcer la conservation du patrimoine maritime	
FORMER – PROFESSIONNALISER	Page 20
Professionaliser les acteurs du tourisme nautique	
PROMOUVOIR LA DESTINATION NAUTIQUE NORMANDE	Page 21
Promouvoir la destination de tourisme nautique	
ÉVALUER – OBSERVER – MESURER	Page 22
Coordonner l'observation de fréquentation en Normandie et assurer le suivi des retombées économiques liées à l'activité du tourisme nautique	

ANIMER LES SITES DE PRATIQUES NAUTIQUES

Bordée par la mer la plus fréquentée du monde, la Normandie possède 640 km de côtes et deux bassins de navigation distincts, aux caractéristiques bien différentes. Il s'agit d'une part de la Baie de Seine propice à la voile légère et traditionnelle (navigation côtière présentant peu de courant et un plan d'eau relativement calme) et d'autre part du golfe normand-breton propice à la navigation hauturière (navigation au-delà des 6 milles d'un abri). Les nombreuses îles en Manche ou en sortie de la Manche sont suffisamment proches pour constituer un but de croisière pour une semaine (Iles Scilly, Ile d'Ouessant), un week-end (Jersey, Guernesey), voire une journée (Chausey, Aurigny, Saint-Marcouf). Un chapelet de ports de plaisance se succède du Tréport à Granville, permettant l'apprentissage par étapes de la navigation. Pour les marins les plus aguerris, la partie nord de la presqu'île du Cotentin avec les forts courants des raz Blanchard et du raz de Barfleur ainsi que la proximité des côtes anglaises constituent un terrain d'évolution unique.

A ces atouts qui favorisent la pratique de la voile, s'en ajoutent d'autres. Le Nord-Ouest de la presqu'île du cotentin balayé par les houles d'Ouest permet la pratique du surf et d'autres disciplines de glisse (Stand up paddle, bodyboard, etc.). Le spot de Siouville est l'un des plus populaires de la région. Les longues plages du Calvados présentent des zones de marnage importantes (partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées) et facilitent la pratique du char à voile. Les plages sauvages de Merville-Franceville et l'estuaire de la Dives ont vu le développement du kitesurf. La première école normande spécialement dédiée à l'apprentissage de cette discipline a vu le jour à Merville-Franceville en 2013. Les nombreux plan d'eau intérieurs constituent également des sites pour la pratique du canoë-kayak, de l'aviron et autres disciplines associées.

Ces atouts contribuent au développement touristique et économique de notre territoire.

IDENTIFIER - DÉVELOPPER

OBJECTIF 1 :

ACCOMPAGNER LES LIGUES ET CLUBS À LA STRUCTURATION DES DISCIPLINES NAUTIQUES

Avec plus de 260 clubs nautiques et 40 000 licences fédérales délivrées en Normandie, les sports nautiques représentent un levier majeur d'attractivité, d'animation et de vitalité pour ses territoires. C'est aussi un outil au service de l'épanouissement de la population, de l'inclusion sociale et de l'éducation des jeunes.

LA POLITIQUE SPORTIVE S'ARTICULE AINSI AUTOUR DE DEUX ENJEUX MAJEURS :

- > Diffuser des pratiques sportives sur tout le territoire, en particulier pour les jeunes dont la Région a la responsabilité ;
- > Valoriser l'excellence sportive qui contribue à faire rayonner le territoire et à promouvoir une image dynamique de la Normandie.

Cette politique sportive intègre un volet nautique fort. En effet, La Normandie constitue l'une des régions phares du nautisme français par le nombre de licenciés, (la Société des Régates du Havre est le premier club de voile français). La Région, par ce plan nautique normand, souhaite ainsi promouvoir le caractère maritime de la Normandie, animer le littoral et conforter la filière nautique, en contribuant à la structuration et au développement de tous les sports nautiques.

DANS CETTE PERSPECTIVE, LA RÉGION S'INVESTIT DANS LES ACTIONS SUIVANTES :

> Aider à la réhabilitation des infrastructures nautiques

Il s'agit d'encourager la modernisation des infrastructures nautiques implantées sur le territoire afin de permettre le développement de leurs activités et l'accueil de tous les publics dans l'ensemble des sports nautiques : voile, canoë kayak, char à voile, surf, plongée, ski nautique, aviron et kitesurf.

> Contribuer à l'acquisition de matériel nautique

L'aide régionale à l'acquisition de matériel sportif nautique a pour objectif d'accompagner les clubs dans la structuration de leurs pratiques. Cette aide doit permettre de dépasser les capacités habituelles de financement des clubs.

> Soutenir les projets de développement des ligues sportives

Les ligues et comité régionaux contribuent au dynamisme et à la structuration du sport en Normandie. La Région a la volonté d'affirmer et de conforter les ligues dans leur rôle de ressource, de coordination et de développement des pratiques sportives sur le territoire.

En ce sens, la Région développe des conventions de partenariat avec les ligues régionales. Ces conventions intègrent les actions développées par les ligues, notamment en matière de formation. Elles ont pour objet de développer des projets structurés et adaptés aux besoins du territoire.

OBJECTIF 2 :

FAVORISER L'INITIATION DES PRATIQUES NAUTIQUES AUPRÈS DES LYCÉENS ET DES APPRENTIS NORMANDS

Il est courant d'entendre que les sports nautiques sont des activités onéreuses. La Région permet aux lycéens et apprentis normands de pouvoir s'initier aux activités nautiques.

> La Région encourage la démocratisation des pratiques nautiques

Dans le cadre du programme régional d'actions éducatives proposé aux établissements dont les publics relèvent de sa compétence, la Région Normandie met en œuvre un dispositif pour démocratiser les pratiques nautiques. Un cycle d'initiation de 12 heures est ainsi financé un dispositif pour démocratiser les pratiques nautiques par la Région Normandie. Ce dispositif contribue aussi à renforcer les clubs et infrastructures nautiques qui constituent autant de secteurs de développement économique, touristique, sportif et culturel pour notre territoire.

Ce dispositif est piloté en partenariat avec les autorités académiques (Rectorats de Caen, de Rouen et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie) et les ligues sportives partenaires qui accompagnent les établissements dans la mise en œuvre du dispositif.

FORMER - PROFESSIONNALISER

OBJECTIF 3 :

ACCOMPAGNER L'OFFRE DE FORMATION DE LA FILIÈRE NAUTIQUE

Dans le cadre de sa politique de formation tout au long de la vie, la Région œuvre en faveur de la formation des demandeurs d'emploi, en vue de répondre aux besoins de recrutement des entreprises des territoires normands.

Parce que certains métiers ne peuvent s'exercer sans une certification, que pour d'autres métiers la détention d'une certification constitue un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle, et concourt à une employabilité durable, la Région propose dans le cadre de son programme QUALIF, des formations certifiantes pour les demandeurs d'emploi normands. En outre, la stratégie de développement du nautisme s'appuie sur les réponses que la Région peut apporter aux besoins en formation des entreprises des territoires concernés par les activités nautiques, ainsi que les activités aquatiques et de la natation.

> La Région intervient dans le programme d'actions qualifiantes de la filière nautique et sportive (BPJEPS)

Renforcer la sécurité des plages et des plans d'eau est un véritable enjeu pour les collectivités du littoral et permettra la formation de jeunes sportifs à la recherche d'un emploi notamment dans le domaine aquatique. Cette formation contribue à l'intérêt général et à l'attractivité des plages du littoral.

LA RÉGION PROPOSE UNE OFFRE STRUCTURANTE, dans le cadre de marchés publics construite à partir des besoins structurels identifiés par les branches et les territoires. A ce titre, elle finance 21 parcours de formation menant au diplôme d'Etat BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (prise en charge du coût pédagogique de la formation et la rémunération des bénéficiaires qui ne perçoivent pas l'allocation au titre de l'assurance chômage versée par Pôle emploi).

Ce diplôme de niveau IV (niveau baccalauréat) donne à son titulaire le titre de maître nageur sauveteur. En complément de cette offre structurante, la Région développe une offre plus conjoncturelle, pour répondre aux besoins ciblés d'une ou plusieurs entreprises. Ce dispositif « Une Formation, Un Emploi » s'adresse aux entreprises prêtes à recruter les demandeurs d'emploi ainsi formés, pour une durée minimum de 6 mois.

Enfin, les demandeurs d'emploi souhaitant se former dans des métiers pour lesquels il n'existe pas de formation dans le catalogue, peuvent trouver une réponse, sous certaines conditions, dans le cadre du programme QUALIF Individuel.

PROMOUVOIR

OBJECTIF 4 :

RENFORCER L'EXCELLENCE NAUTIQUE DE LA REGION

L'objectif est de valoriser l'excellence sportive qui contribue à faire rayonner le territoire, et à promouvoir une image positive de la Normandie.

Dans cette perspective, la Région travaille autour des axes suivants :

> Favoriser l'accès à la course au large : « Skipper normand »

La Région a mis en place ce dispositif afin de valoriser l'image maritime du territoire et mettre en avant l'excellence sportive normande. Il permet de sélectionner un navigateur prometteur résidant en Normandie, de l'équiper et de l'accompagner 2 ans. Le nouveau Figaro Bénéteau III Région Normandie est mis à sa disposition dès 2019 et un budget de fonctionnement du projet est alloué, comportant les frais d'inscription, l'assurance, l'entretien, les frais d'équipement et la préparation du bateau à la course au large en solitaire.

> Aider les athlètes de haut niveau (activités nautiques)

Les sportifs de haut niveau pour les activités nautiques reçoivent une aide financière personnalisée annuelle destinée à couvrir une partie des frais inhérents. Ces athlètes bénéficient d'un encadrement technique de qualité, un suivi médico-sportif et une organisation générale facilitant la réussite de leur double projet sportif et scolaire. (Réf : Dispositif régional « L'aide aux athlètes de haut niveau »)

> Développer la Team Normandie (7 athlètes liés aux activités nautiques)

La Team Normandie a vocation à réunir un collectif restreint d'athlètes normands de très haut niveau ou à fort potentiel, véritables ambassadeurs du sport normand.

Sept sportifs normands issus des disciplines nautiques ont rejoint la «Team Normandie». Ces sportifs et leurs performances participent au rayonnement de la Normandie sur le plan national et international.

Jérémy MION, membre de la Team Normandie et de l'équipe de France de voile Olympique (470), licencié à la Société des Régates du Havre (SRH) :

« La Région Normandie m'accompagne depuis mon retour au Havre en 2012. Je préparais alors les JO de Rio en 470. Sur cette Olympiade, je termine deux fois Champion d'Europe, je décroche une médaille de bronze au championnat du Monde 2016 et je termine 7ème aux JO de Rio. L'aide que nous apporte la Région Normandie est énorme.

Nous pratiquons un sport peu médiatisé, onéreux sur le plan matériel, avec de nombreux déplacements et une logistique très importante. Même quand nous atteignons le plus haut niveau, la fédération ne peut pas subvenir à tous nos besoins.

La Région nous permet donc de financer des voiles en fin de saison, nous permet de faire un stage supplémentaire que nous avons à notre charge, nous aide à acheter du matériel pour notre préparation physique quotidienne...

L'année passée, nous avons besoin d'acheter un bateau pour pouvoir aller nous entraîner au Japon, lieu des futurs Jeux Olympiques. Pas encore en équipe de France A avec mon nouvel équipier, la fédération ne pouvait pas nous aider. La Région a été très réactive. Deux mois plus tard nous recevions notre bateau neuf. Huit mois plus tard nous devenions Champions du Monde avec mon nouveau coéquipier, sur ce bateau. C'était l'été dernier, nous qualifions alors la France pour les JO de Tokyo... »

> Accompagner les clubs nautiques de haut niveau

Dans le cadre de sa politique sportive, la Région a fait le choix de soutenir les meilleurs clubs normands, évoluant dans les premiers niveaux nationaux, parce qu'ils contribuent à la valorisation de la Normandie et jouent un rôle fédérateur sur les territoires.

OBJECTIF 5 :

SOUTENIR L'ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS NAUTIQUES

Accompagner l'organisation d'événements nautiques permet d'animer le littoral et de renforcer l'attractivité du territoire.

La Manche est l'espace maritime le plus proche de Paris. Les ports britanniques, notamment ceux du Solent, s'ouvrent sur la Manche, qui bénéficie donc d'un potentiel considérable de plaisanciers. Pourtant, et paradoxalement, la Manche est l'espace maritime français le moins dynamique en termes d'événements nautiques.

DANS CETTE PERSPECTIVE, LA RÉGION DÉVELOPPE LES CHAMPS D'ACTION SUIVANTS :

> Soutenir l'organisation des événements sportifs nautiques

En soutenant les événements nautiques, la Région souhaite donner de la visibilité nationale et internationale à la Normandie nautique et communiquer sur l'attrait de ses bassins de navigation. Cette visibilité doit permettre de renforcer la contribution du nautisme au développement économique, sportif, touristique et culturel de la Normandie.

La Région accompagne des courses nautiques afin de mettre en avant les savoir-faire et les talents du territoire pour faire de la « Normandie, une terre de nautisme ».

> Valoriser les événements promotionnels liés à la SNSM

Le rôle de la SNSM en matière de nautisme et de plaisance dans le cadre du sauvetage en mer et la sensibilisation des usagers de la mer aux bonnes pratiques sont incontournables.

La Région évalue l'importance des moyens à mettre en œuvre pour aider l'action bénévole de sauvetage en mer de la SNSM. La SNSM participe à renforcer l'attractivité des plages du littoral par sa présence sur les plages.

ANALYSER

OBJECTIF 6 :

ELABORER DES OUTILS DE SUIVI LIÉS AUX PRATIQUES NAUTIQUES

Des indicateurs de suivi des pratiques nautiques sont mis en place. Les conventions d'objectifs, les rencontres avec les Ligues, permettront de travailler à cette mise en œuvre visant l'amélioration des actions en faveur de l'animation des sites nautiques.

AXE 2

ACCOMPAGNER LES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Sur ses 640 km de côtes, la Normandie présente de nombreux atouts pour la pratique des activités et des sports nautiques :

- > Des sites de pratique et bassins de navigation adaptés à tous les niveaux ;
- > 35 ports dont 11 labellisés « pavillon bleu » avec plus de 13 000 places de ports (dont environ 1 800 mouillages), soit 8% de l'offre française ;
- > De nombreux clubs et licenciés (tous sports nautiques confondus) ainsi que des pôles espoirs et des sportifs de haut niveau dans différentes disciplines ;

IDENTIFIER - DÉVELOPPER

OBJECTIF 1 :

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT POUR SES PORTS DE PLAISANCE (PORTS DE NORMANDIE)

Afin de répondre aux enjeux d'attractivité, de développement et de compétitivité, les ports régionaux de Cherbourg, Caen-Ouistreham et Dieppe, regroupés à compter du 1^{er} janvier 2019 au sein de Ports de Normandie, investissent dans des infrastructures et des équipements avec le soutien de la Région Normandie.

> La Région vise à poursuivre les investissements des ports de plaisance régionaux

Cette action est définie dans le plan maritime dans la fiche action « Soutenir le développement économique des ports d'intérêt régional : Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe ».

Le port de plaisance de Chantereyne à deux pas du centre-ville de Cherbourg est l'un des grands ports de plaisance de la Normandie. Avec ses **1600 anneaux**, dont 220 sont réservés aux visiteurs, il accueille 5 000 bateaux par an, ce qui représente 15 000 nuitées. C'est le 1^{er} port d'escale français pour les plaisanciers. Sans contrainte d'écluses ni de marées, son accès se fait à toute heure pour un tirant d'eau de 2,50 m maximum. Depuis plusieurs années, il rassemble de grands événements nautiques comme la Solitaire du Figaro ou le Tall Ship's Race.

Le port de plaisance de Caen situé dans le Bassin Saint Pierre, a une capacité d'accueil de **108 anneaux** dont 16 sont réservés aux plaisanciers en escale. Il donne un accès direct au centre-ville, et bénéficie de pontons sécurisés et d'équipements sanitaires pour accueillir les visiteurs.

Doté d'un ponton d'attente facilitant les entrées, **le port de plaisance de Ouistreham** se situe en amont de l'écluse, à l'Est du canal. Ce bassin à flot très abrité, dispose de 650 places pour plaisanciers résidents et pourrait voir sa capacité d'accueil doubler pour atteindre les 1200 anneaux. Une étude de faisabilité est en cours pour déterminer l'échéance souhaitable du lancement d'une telle opération. Aménagé

à proximité d'une zone commerciale de prestataires spécialisés dans le nautisme (shipchangers, accastilleurs, entreprises de réparation de navires et chantiers...), il offre de nombreux équipements. Il dispose notamment, d'un chariot de levage, d'une zone de carénage, d'une station de ravitaillement de carburant. Les travaux en cours de réaménagement de l'avant-port vont permettre d'offrir 40 nouvelles places dans l'avant-port, donc en aval des écluses, sans contrainte d'accessibilité vis-à-vis de la marée. Cette offre nouvelle sera unique sur le littoral du Calvados.

Le port de plaisance de Dieppe, sans contrainte de marée, offre tous les services d'un grand port d'attache et de multiples avantages au navigateur de passage.

Le Port de Dieppe dispose de 410 places à flot sur pontons bassin Ango dont 50 réservées pour les visiteurs, 50 places à flot bassin Duquesne, 70 places à flot bassin de Paris et 292 places dans le port à sec. Le port à sec réalisé dans l'ancienne forme de radoub constitue une opération unique en France de valorisation et de préservation du patrimoine maritime. Doté d'un procédé logistique innovant en milieu marin, le port à sec est aménagé sur 4 niveaux pour 292 bateaux à moteur mesurant jusqu'à 7,40m. Il est équipé de racks et d'un dispositif de mise à l'eau automatisé (MEPS) et doté d'un manipulateur à bateaux. L'aménagement des espaces autour du port à sec est programmé pour développer les activités nautiques et touristiques sur l'île du Pollet.

OBJECTIF 2 :

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES INFRASTRUCTURES NAUTIQUES

Les projets locaux des territoires sont soutenus financièrement par la Normandie au travers des contrats de territoire, signés par l'intercommunalité, le Département et la Région. La mobilisation de fonds nationaux (Contrats de plan Etat-Région) et européens (FEDER, FEADER) est également facilitée au bénéfice des porteurs de projets.

- > **Dans cette perspective, la Région participe à l'investissement dans les services et infrastructures**
Hors les ports régionaux, la Région poursuivra son intervention en faveur des investissements dans les services et infrastructures destinés aux plaisanciers et aux pratiquants de tous sports nautiques via les contrats de territoire.

Ces financements devront permettre la réalisation d'investissements véritablement structurants pour les territoires tout en s'inscrivant dans une démarche de partage d'objectifs avec les Départements.

Les contractualisations permettront de développer la compétitivité des territoires tout en renforçant l'attractivité normande et son rayonnement. Aussi, le Région se montrera sensible à la bonne coordination des offres de services et à leur complémentarité entre territoires.

OBJECTIF 3 :

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES NAUTIQUES

Le développement des entreprises et celles de la filière nautique, impulsée par l'AD Normandie, est également soutenue par Normandie Participations, et Normandie Maritime pour la structuration de la filière.

> **L'investissement, l'innovation, l'exportation des entreprises, notamment nautiques, sont soutenus à travers des dispositifs dédiés de l'AD Normandie, guichet unique pour les entreprises, et favorisant :**

- > **Le recours à un conseil stratégique (« Impulsion conseil »)**
Les petites et moyennes entreprises de la filière nautique souhaitant réviser leurs stratégies (organisation du système de production ...) pourront se voir octroyer une subvention leur permettant de solliciter un consultant.
- > **Le soutien aux entreprises innovantes (« Impulsion innovation »)**
Un projet individuel d'innovation présentant un fort potentiel en termes d'emplois ou d'impact sur la compétitivité de la filière nautique pourra être financé.
- > **Le développement de partenariats d'innovation (« Projets collaboratifs d'innovation »)**
Un financement pourra être apporté aux projets à haute valeur ajoutée portés par plusieurs entités partenariales comme un laboratoire de recherche ou un établissement d'enseignement supérieur, un institut technique, et comportant au moins une entreprise régionale.
- > **Le développement des entreprises (« Impulsion Développement »)**
Une entreprise nautique souhaitant aborder une phase clé de son développement (investissement, reprise/transmission ...) pourra être aidée via un co-investissement de la Région.
- > **Le soutien à l'export (« Impulsion Export » et accélérateur Xport)**
Avec l'accélérateur Xport, un accompagnement renforcé pourra être mis en place afin de développer les projets export des entreprises de la filière nautique qui souhaitent se positionner sur un marché spécifique à l'export.

> **Normandie Participations contribue au développement des entreprises nautiques : levée de fonds, prise de participation**

Souple et réactif, Normandie Participations participe au dynamisme du territoire aux côtés des autres acteurs locaux du financement. Sur un principe de co-investissement avec des acteurs privés, Normandie Participations, doté d'un capital 100 % Région Normandie, s'adresse aux entreprises dans les champs de l'amorçage, l'innovation, le développement, la transmission et le rebond.

> **Développer, avec Normandie Maritime, la filière des entreprises maritimes et nautiques normandes**

L'association « Normandie Maritime » a été constituée en Novembre 2017 en marge des Assises de nationales de l'Economie Maritime. L'association a mis en œuvre ses premières actions de recensement et de networking dès le printemps 2018.

L'association a pour objectif de créer des synergies entre les acteurs du secteur, pour renforcer leur compétitivité et accroître leur visibilité, particulièrement dans les domaines à fort potentiel non couverts par des filières existantes.

L'association Normandie Maritime vise ainsi à :

- > Fédérer, promouvoir et défendre les entreprises normandes de la filière économie maritime normande,
- > Encourager, entreprendre et coordonner toutes les actions intéressant le développement de la filière,
- > Représenter la filière au sein des instances régionales, nationales et européennes

Trois pôles d'activités ont été identifiés : construction, réparation et déconstruction navales ; services et travaux maritimes ; plaisance et nautisme. La filière s'attachera dans un premier temps à renforcer les liens entre les acteurs du tissu économique régional et à promouvoir l'expertise normande.

En matière de nautisme, Normandie Maritime prévoit de mettre en place une étude relative au port du futur afin d'anticiper les besoins des usagers des ports et de contribuer à rendre les ports normands plus attractifs.

OBJECTIF 4 :

ACCOMPAGNER LA SNSM DANS SES INVESTISSEMENTS

La société de sauvetage en mer (SNSM) est une association loi 1901 dont le projet est l'engagement bénévole au service de la sauvegarde de la vie humaine en mer.

LA SNSM INTERVIENT DANS TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉS :

- > l'intervention au large, avec sa composante de sauveteurs bénévoles embarqués,
- > la formation de nageurs-sauveteurs mis à la disposition des maires du littoral pour assurer la sécurité des plages,
- > la prévention sécurité nautique auprès du grand public pratiquant les loisirs nautiques.

CHIFFRES-CLÉS : LA SNSM EN NORMANDIE :



Depuis 15 ans, la SNSM s'attache à mettre en œuvre un important plan de renouvellement ou de remise à niveau de sa flotte.

LA RÉGION NORMANDIE, À PARITÉ AVEC LES DÉPARTEMENTS, ACCOMPAGNE LA SNSM. DANS CETTE PERSPECTIVE, LA RÉGION MET EN PLACE LES AXES DE TRAVAIL SUIVANTS :

> Réhabiliter la flotte d'intervention de la SNSM

La Région soutient la SNSM dans ses dépenses en investissement, pour permettre le renouvellement ou la mise à niveau de la flotte.

> Rénover des abris de la SNSM

La SNSM n'est pas propriétaire des abris de bateaux de sauvetage, sauf au Havre. La Région subventionne les collectivités et EPCI pour la réalisation de ces travaux.

FORMER - PROFESSIONNALISER

OBJECTIF 5 :

IDENTIFIER ET SUIVRE LES BESOINS EN FORMATION DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE

Afin de faire émerger les besoins de formation des entreprises du nautisme, il convient de structurer l'organisation de réunions régulières entre la Direction de la Formation Tout au Long de la Vie et Normandie Maritime, qui a pour objectif de fédérer et de promouvoir les entreprises normandes de la filière. Par exemple, un travail a été engagé autour de la structuration d'un besoin en capitaine 200 voile qui est partagé par plusieurs entreprises de la filière et qui pourrait aboutir à une commande dans le cadre du programme Qualif conjoncturel.

> Dans cette perspective, la Région prévoit d'accompagner les entreprises à la formation des acteurs de la filière nautique.

En complément du traitement des remontées ponctuelles de besoin, la Région propose d'accompagner les entreprises de la filière en organisant des réunions de travail sur les besoins en formation avec Normandie Maritime.

L'ADN et la Région développent, en lien avec Normandie Maritime, une expertise dans le domaine de l'emploi-formation qu'elle mettra au service des entreprises du nautisme, en concertation avec ses partenaires.

PROMOUVOIR

OBJECTIF 6 :

VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES VIA LA PARTICIPATION À DES SALONS PROFESSIONNELS

La Région, l'ADN et Normandie Maritime travaillent en concertation pour promouvoir les entreprises normandes du nautisme lors de salons comme le Nautic de Paris, et en Normandie lors du Cherbourg Nauting. Les salons professionnels sont le lieu privilégié des entreprises du nautisme pour évaluer leur positionnement, celui de la concurrence, s'étalonner face à la concurrence, les nouvelles tendances de la consommation, les dernières technologies clefs, et établir des contacts entre professionnels pour les affaires et la sous-traitance.

> Dans cette perspective, la Région décide de participer au Salon Nautic de Paris et aux autres salons régionaux

La médiatisation du Nautic de Paris avec 204 000 visiteurs en 2018, en fait un événement incontournable pour tous les professionnels de la filière nautique et pour les retombées économiques et touristiques attendues pour la Normandie. La Région a pris en considération l'importance des moyens à mettre en œuvre pour aider la filière à participer à cet événement, notamment la coordination de l'ensemble des exposants normands y compris des Départements et leurs partenaires, la mise en place d'une sur-enseigne « Normandie », vecteur de cohésion, et la mise en place d'une animation de l'espace normand.

Et c'est Normandie Maritime, association fédératrice pour la plaisance et le maritime, représentant plus d'une centaine d'entreprises adhérentes qui a piloté la mise en place du stand normand 2018. L'animation était un point crucial sur cette édition 2018, très attendu par les exposants. Des vidéos 3D immersive ont été proposées, des dégustations de produits de la mer, la soirée normande.

Le bilan de Normandie Maritime, se référant à son site web, relève les principales conclusions et plusieurs témoignages d'entreprises sur les 32 exposants normands au Nautic. Ainsi, « avec un stand de 215 mètres carrés rassemblant l'ensemble des collectivités et ports de la Région Normandie en un seul lieu, cette première a donné à la Normandie une visibilité que les élus normands en visite vendredi 14 décembre lors de la soirée commune ont tous saluée...

LES VIDÉOS IMMERSIVES DE CHAR À VOILE À ASNELLES, PADDLE AU HAVRE ET À ETRETAT, DE KAYAK À CHAUSEY ET DE VOILE EN RADE DE CHERBOURG ONT ÉTÉ VISIONNÉES PRÈS DE 600 FOIS, AU DEUX-TIERS PAR DES + DE 30 ANS.

- > **Voilerie Granvillaise** : « Il est toujours nécessaire d'être là. Il faut engager tout le monde à y participer car c'est tout de même l'endroit où tout se fait, où les gros projets sortent ».
- > **Port du Havre** : « pour nous, cette édition a été positive, meilleure que les deux derniers salons que nous avons fait ici à Paris.
- > **Groupe Grand Large** : « le bilan que l'on peut retirer de ce salon sur les deux métriques qui nous permettent d'évaluer notre salon, signatures enregistrées pendant le salon et nombre de nouveaux prospects rencontrés, est extrêmement positif. » (Source NM postée le 28/12/2018 <https://www.normandie-maritime.fr/actualite/nautic-2018--satisfaction-malgre-les-mouvements-sociaux/839;>)

ANALYSER

OBJECTIF 7 :

ÉLABORER DES OUTILS DE SUIVI DE LA FILIÈRE ET DES ENTREPRISES NAUTIQUES

L'Agence de Développement pour la Normandie mettra en œuvre en partenariat avec l'association Normandie Maritime des outils de suivi de la filière et des entreprises nautiques. Les résultats qui en découleront permettront de proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre.

Témoignage de Bertrand MARSSET, directeur adjoint de Ports de Normandie : « Le nautisme est une filière essentielle pour Ports de Normandie. L'action de Ports de Normandie est en effet principalement guidée par la recherche de retombées économiques territoriales plutôt que par des indicateurs de volume. Et le nautisme contribue à structurer ou à faire vivre les filières économiques régionales.

Au niveau du tourisme tout d'abord, il faut voir les ports de plaisance comme de véritables portes d'entrée sur le territoire. En ne considérant que les ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe en 2018, on note que près de 10 000 escales ont eu lieu, générant près de 40 000 nuitées. Ces nuitées représentent un potentiel de consommation (restauration, visites...) non négligeable pour l'économie locale.

Une valorisation collective et accentuée des atouts touristiques normands, un référentiel d'accueil commun à l'échelle de la Normandie, et une offre de service adapté au profil des plaisanciers permettraient de maximiser les effets économiques induits.

La filière nautique c'est également une économie productive ou de service attachée au bateau. Or, dans une filière très composite (accastilleurs, distributeurs, chantiers, gestionnaires d'infrastructures...) qui fait face à des évolutions rapides et radicales des modes de consommation, un renforcement de la cohésion de l'action devient nécessaire afin de comprendre et répondre aux nouvelles pratiques et attentes des plaisanciers locaux ou d'ailleurs. La filière a également besoin de décloisonnement et de la mise en œuvre de réseaux et de complémentarités. Un plan régional peut fixer des orientations qui contribuent à ces évolutions nécessaires. »

AXE 3

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES NAUTIQUES ADAPTÉE AUX CLIENTÈLES TOURISTIQUES

Le tourisme est une activité économique majeure pour la Normandie, composante et facteur majeur de son attractivité. Il représente 5,7% du PIB et 3,2% de l'emploi global normand. Son potentiel de développement reste important dans notre région.

Conforter et développer cette offre touristique d'exception, permettra de renforcer le rayonnement de la Normandie à l'international, tout en consolidant une importante filière économique du territoire, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, où les modes de consommation évoluent constamment. Pour ce faire, la Région a choisi d'intervenir prioritairement sur les thématiques et sites qui font la notoriété de la destination en France et à l'international : le tourisme de mémoire, l'impressionnisme et le Mont-Saint-Michel et sa baie, la Normandie médiévale.

La Région accompagne en outre le développement de filières identitaires qui la différencient d'autres destinations touristiques, comme le cheval, ou le nautisme.

Avec plus de 600km de côtes, fleuves, rivières et domaines lacustres, le territoire normand est sous-exploité en termes d'image nautique et de développement touristique. Or, les retombées économiques liées à l'activité touristique représentent un fort potentiel de développement de la filière nautique.

L'ambition générale est donc d'affirmer le caractère nautique de la Normandie et d'en faire une destination de tourisme nautique reconnue.

La stratégie proposée doit permettre de renforcer la clientèle de pratiquants déjà chevronnés et d'aller conquérir des clientèles de non-initiés en développant des produits plus adaptés et accessibles.

> Pour se différencier des autres destinations de nautisme, la stratégie normande propose de s'appuyer sur les spécificités régionales, en se concentrant sur :

- Le développement de l'accueil et des offres de services visant la satisfaction des clientèles touristiques
- La capacité des acteurs à innover en matière de produits touristiques et nautiques
- La valorisation des plans d'eau d'intérieurs, fleuves et rivières, atout clef de différenciation par rapport aux autres destinations nautiques.

> Il s'agira ainsi de :

- Renforcer, conforter, diversifier la destination touristique normande en proposant à nos visiteurs des destinations nautiques attractives où pratiquer de multiples activités de qualité
- Générer des retombées économiques auprès des acteurs de la filière, en les aidant à développer des prestations touristiques de qualité
- Contribuer à l'attractivité de la Normandie.

IDENTIFIER - DÉVELOPPER L'OFFRE DE TOURISME NAUTIQUE

OBJECTIF 1 :

METTRE EN TOURISME DES ACTIVITÉS NAUTIQUES : IDENTIFIER, QUALIFIER, DÉVELOPPER ET VALORISER LES OFFRES TOURISTIQUES

La mise en tourisme des activités nautiques devra être guidée par la satisfaction des visiteurs. Le produit touristique doit être repensé en apportant aux clients l'occasion de vivre une expérience particulière, en proposant un moment à vivre faisant appel aux émotions. Les offres liées au nautisme doivent être conçues et valorisées tout au long du parcours client, avant, pendant, et après son expérience nautique.

La Normandie offre aux clientèles de pratiquants chevronnés des prestations efficaces et attractives qui doivent cependant être renforcées, améliorées, plus visibles, plus valorisées.

Le développement d'une destination de tourisme nautique verra le jour à travers la conquête de nouvelles clientèles, notamment de non-initiés. Il s'agira également de faire évoluer l'image de la Normandie en favorisant le développement de territoires nautiques.

L'ENGAGEMENT DE LA RÉGION APPORTERA UNE PLUS VALUE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE FILIÈRE EN ASSURANT :

- > un rôle de coordinateur à l'échelle régionale auprès des principaux partenaires et acteurs de la filière de tourisme nautique
- > un effet levier de deux manières différentes et complémentaires :
 - auprès des établissements nautiques en les accompagnant techniquement et financièrement dans l'amélioration de la qualité de leurs prestations pour répondre aux attentes des clientèles touristiques ;
 - en encourageant des dynamiques territoriales visant la structuration de destinations de plaisance et/ou nautiques.

Faire émerger une dynamique partenariale entre les acteurs du tourisme et ceux du nautisme est à l'évidence une clef du succès. Le développement d'offres de services adaptées ne pourra se passer de l'expertise des deux domaines.

DANS CETTE PERSPECTIVE, LA RÉGION IMPULSE LES ACTIONS SUIVANTES :

> Réaliser une étude benchmark de destinations nautiques et un état des lieux de l'offre normande

Mieux comprendre les modèles d'autres destinations ou expériences nautiques (Bretagne, villes-ports labellisées Odyssea « Destinations bleues d'excellence »...) peut être utile pour appliquer les bonnes pratiques et les conditions de réussite à notre territoire. Le Comité régional de Tourisme de Normandie et les bureaux d'Atout France pourront apporter leur expertise.

Il sera nécessaire également d'avoir une lecture objective de l'offre nautique, de procéder à un état des lieux pour permettre la définition d'une typologie des établissements et des territoires. Cette démarche doit faire émerger les territoires et structures les plus matures sur lesquels il faudra capitaliser pour assurer un développement de l'activité touristique à court et moyen termes.

Des diagnostics spécifiques notamment des plans d'eau d'intérieur et bases nautiques, ou par discipline nautique (voile, kayak, surf, stand up paddle, etc.) pourront être envisagés. L'objectif est de mieux recenser les besoins des structures pour satisfaire les clientèles touristiques.

> Améliorer la qualité des prestations au sein des structures nautiques pour répondre aux attentes des clientèles touristiques

Les activités nautiques peuvent être pratiquées en club, de manière autonome ou avec location de supports.

Pour favoriser la consommation de produits touristiques, il est essentiel que la qualité de la prestation et de l'accueil soit au rendez-vous.

Il conviendra dès lors d'accompagner la structuration des offres nautiques à des fins touristiques en soutenant l'amélioration ou la création des conditions d'accueil des clientèles touristiques au sein des équipements nautiques volontaires, en encourageant les prestataires de produits touristiques nautiques à entrer dans une démarche de progrès à l'aide notamment du référentiel « activité de pleine nature » du label Qualité Tourisme.

> Structurer les destinations de plaisance et de nautisme

Faire des villes ports des destinations de plaisance (conditions d'accueil et services aux plaisanciers)

Le premier élément identifié pour créer les destinations de plaisance est de faire en sorte que l'activité des bassins de navigation soit visible en mer et depuis les côtes. L'activité voile doit donc être encouragée et rendue plus accessible pour les Normands de manière à contribuer à « l'ambiance nautique » de la Normandie. Les axes stratégiques 1 et 2 de ce plan nautique traitent cet aspect.

Pour faciliter la pratique et améliorer les conditions d'accueil, plusieurs pistes d'actions sont envisagées telles que :

- > Un Pass Escale à l'échelle normande
- > Une démarche de valorisation des ports de plaisance telle que portée dans le label Odyssea
- > une approche de destination de ville port : encourager la fédération des acteurs locaux (collectivité, gestionnaire de port, prestataires privés, professionnels du développement touristique) pour l'élaboration d'un plan d'accueil des plaisanciers adapté aux besoins des clientèles (typologie et marchés cibles) en lien par exemple, avec le référentiel « Ports de plaisance » du label Qualité Tourisme

Faire émerger des stratégies de développement touristique de territoire basées sur l'offre nautique

Un soutien technique et financier sera apporté aux territoires souhaitant mettre en avant leurs attraits nautiques autour d'une stratégie ambitieuse favorisant entre autre la création d'une dynamique locale et les liens étroits entre acteurs du nautisme et du tourisme.

Les offices de tourisme doivent pouvoir jouer leur rôle de facilitateurs pour que les acteurs locaux se saisissent de la dynamique impulsée par la Région.

OBJECTIF 2 :

PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION PAR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉVÈNEMENTS GRAND PUBLIC EN LIEN AVEC LE LITTORAL ET LES ACTIVITÉS D'EAU DOUCE

L'animation de la destination nautique est essentielle. L'ambiance nautique doit être palpable et visible aux yeux des visiteurs.

> Dans cette perspective, la Région contribue à l'attractivité de la destination en accompagnant la mise en tourisme des événements nautiques grand public structurants

Il conviendra de travailler à la mise en tourisme des grands événements sportifs en orientant les programmes d'animations vers le grand public, pour rendre ces événements plus accessibles.

Les grands événements sportifs représentent une part de l'image nautique de la Normandie qu'il convient de compléter par des événements festifs grand public, accessibles aux familles, qui contribuent à l'image et à l'animation de la destination. Le plan nautique normand pourra permettre d'identifier et d'accompagner des événements d'envergure régionale, qui valorisent l'image nautique de la Normandie.

OBJECTIF 3 :

RENFORCER LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MARITIME

Rénover, conserver et présenter les bateaux du patrimoine reste un enjeu important d'attractivité pour les territoires, notamment à l'occasion des festivités.

On retrouve encore aujourd'hui de multiples traces du savoir-faire maritime des vikings en Normandie (Les coques à clins des drakkars du chantier Labrègue notamment). Du fait d'une économie tournée au fil des siècles vers la pêche et le commerce, les côtes normandes possèdent encore de nombreux bateaux témoins de la richesse de l'histoire maritime de la région. De nombreuses associations de conservation de ce patrimoine maritime préservent des unités à flot et témoignent, en particulier à travers des manifestations, de ces savoir-faire.

Du Tréport à la baie du Mont-Saint-Michel les activités de pêche, de commerce et de tourisme se sont traduites par la construction de navires qui font l'objet aujourd'hui d'une reconnaissance et d'une volonté de sauvegarder les bateaux du patrimoine, au titre du patrimoine normand.

L'UNE DES ACTIONS PHARES POUR LA RÉGION EST DE :

> Participer à la conservation des bateaux du patrimoine normand

Ancre la rénovation et la conservation des bateaux du patrimoine pour faire revivre les traditions, les anciens métiers, éviter l'oubli et valoriser ce patrimoine lors de festivités, est un geste remarquable en termes d'identité culturelle.

Le soutien à la conservation des bateaux du patrimoine a été voté par la Région Normandie fin 2017. Cette aide régionale participe à la conservation du patrimoine maritime normand de bateaux d'intérêt patrimonial (label BIP), de bateaux inscrits ou classés au titre des monuments historiques, de bateaux d'intérêt historique, ou d'histoire des techniques ou ethnographique, par le financement de travaux d'entretiens. L'utilisation du bateau doit être réfléchie comme un outil pédagogique, culturel, et touristique valorisant le patrimoine maritime normand.

> La Région encourage les vieux gréements normands à animer le littoral en saison touristique

L'accompagnement des vieux gréements doit se faire en les incitant à rendre visible leur offre en Normandie, lors des événements grand public liés au nautisme.

FORMER - PROFESSIONNALISER

OBJECTIF 4 :

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DU TOURISME NAUTIQUE

Développer le tourisme nautique doit s'accompagner d'un travail de terrain auprès des acteurs du nautisme dans leur formation à un accueil de qualité qui répondent aux demandes des clientèles cibles (services, maîtrise de la langue anglaise, connaissances de l'offre touristique normande...).

> Dans cette perspective, la Région contribue à encourager la formation des acteurs du tourisme nautique aux enjeux de l'accueil touristique (anglais, connaissance de l'offre normande...)

Il paraît indispensable pour les services et commerces de bord de mer, les clubs nautiques, les Ports de plaisance, de maîtriser un accueil touristique professionnalisé, adapté aux clientèles et de qualité en langue étrangère, et avant tout en anglais. C'est toute la chaîne de services et de prestations sur la destination nautique qui doit garantir une offre adaptée aux clientèles touristiques françaises et internationales. La question de la formation des acteurs et professionnels est un des enjeux des démarches qualité tel que « Qualité Tourisme ».

UNE ACCULTURATION MUTUELLE ENTRE ACTEURS DU TOURISME ET ACTEURS DU NAUTISME DOIT ÊTRE TRAVAILLÉE LOCALEMENT POUR FAVORISER LES LIENS ET LES ÉCHANGES.

IL EST QUESTION DE SENSIBILISER :

- > les acteurs touristiques (personnels d'accueil des offices de tourisme) à l'offre nautique : mieux comprendre et connaître pour mieux promouvoir
- > les acteurs nautiques au fonctionnement des offices de tourisme

Cet aspect devra être traité au travers de l'approche territoriale.

PROMOUVOIR LA DESTINATION NORMANDE

OBJECTIF 5 :

PROMOUVOIR LA DESTINATION DE TOURISME NAUTIQUE

Développer l'image touristique, la notoriété et l'attractivité des territoires, concevoir et mettre en œuvre des actions/outils/supports de promotion et de communication, développer les relations presse en communiquant notamment autour des atouts touristiques de la région (...) sont les principales missions du Comité Régional de Tourisme de Normandie.

Il valorisera les hauts lieux de pratiques nautiques, les établissements et sites exemplaires.

Dans cette perspective, selon le public visé, le Comité Régional de Tourisme de Normandie prévoit d'intervenir sur les champs suivants :

> Animer un groupe de travail spécifique à l'activité nautique

Composé d'acteurs incontournables de la filière et volontaires, ce groupe de travail aura pour objectifs :

- identifier les attentes des clientèles et les marchés cibles,
- mettre en place une dynamique de réseaux pour consolider l'offre nautique normande.
- Participer au plan d'actions mené par le CRT

> Promouvoir la destination de tourisme nautique auprès des professionnels du tourisme

Avec l'implication des acteurs de la filière nautique, la réalisation d'outils promotionnels et l'identification d'actions à mettre en place auprès des professionnels de tourisme (Tour-opérateurs, agences réceptives, presse et médias spécialisés, la communauté touristique normande...) permettra d'accroître la notoriété de l'offre et l'image nautique de la Normandie. Il s'agira ainsi de créer les conditions favorables à la commercialisation de produits touristiques et nautiques.

Selon les marchés cibles, notamment à l'international, les outils de communication (édition, web...) et actions (workshops, événement, accueil presse...) seront adaptés, dédiés au nautisme et/ou intégrés aux outils du CRT.

> Promouvoir la destination de tourisme nautique auprès du grand public

Les outils et actions de promotion à mettre en place par le CRT, en partenariat avec les acteurs de la filière, devront être adaptés pour le grand-public sur le marché national, voire international.

Ce pourrait être des opérations de promotion, ou campagnes de communication, en partenariat avec d'autres acteurs du tourisme et/ou du nautisme (partenaires départementaux, Atout France, les fédérations du nautisme). Les moyens de communication digitale seront sollicités.

Les évènements sportifs et/ou festifs en lien avec le nautisme et le maritime représentent de formidables prétextes à communiquer et promouvoir les atouts de la Normandie. Le CRT saisira les opportunités.

> **Assurer la promotion des activités et sites nautiques auprès des clientèles cibles via les expériences**

Il convient de recenser et d'accompagner les prestataires qui méritent d'être mis en avant dans le cadre de la création d'expériences innovantes, le cœur de l'offre étant l'excellence de l'activité nautique identifiée. Les sites de pratique exemplaires donnent matière à communiquer et illustrent une destination dynamique et à la pointe.

ÉVALUER - OBSERVER - MESURER

OBJECTIF 6 :

COORDONNER L'OBSERVATION DE FRÉQUENTATION EN NORMANDIE ET ASSURER LE SUIVI DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LIÉES À L'ACTIVITÉ DU TOURISME NAUTIQUE

En coordination avec les différents acteurs de la filière, étudier la mise en place d'outils et procédures d'évaluation de la fréquentation et de la satisfaction clientèle ainsi que des retombées économiques engendrées par les activités nautiques.

Témoignage de Jean-Marie SEVIN, Président de la communauté de communes Granville Terre et Mer
« Granville Terre et Mer a adopté son schéma nautique le 7 février 2019. Cela fait suite à une étude de plus d'un an visant à développer une politique nautique sur le territoire et à impulser une dynamique autour de cet axe fort de l'attractivité de Granville Terre et Mer.
Pour mener à bien ce projet, la collectivité s'est rapprochée de ses partenaires institutionnels qui au travers de leur investissement dans cette démarche ont permis d'adopter une approche globale. L'octroi d'une aide au titre du Fonds d'Aide au Conseil et à l'Innovation Touristique a favorisé dans un premier temps le lancement d'une étude stratégique suivi d'un plan d'actions, à laquelle les élus et techniciens de la Région ont pris part activement. Leur accompagnement a permis de porter un regard extérieur sur le territoire, d'alimenter le débat et d'approfondir des points de réflexion (approche selon le marché ciblé...).

Le travail collectif réalisé a fait ressortir les orientations stratégiques du schéma nautisme de Granville Terre et Mer : un axe touristique fort, qui doit s'ancre sur une pratique locale forte. La signature du contrat de territoire tripartite Granville Terre et Mer, Département Région, en avril 2018 a scellé cet engagement en rendant réalisables des projets ambitieux mais nécessaires avec un fléchage de plus de 60% de son enveloppe vers la réhabilitation et la mise à niveau des bases nautiques.

Le schéma nautique validé s'inscrit en cohérence avec l'ambition du plan nautique régional. »

EN CONCLUSION

Il a été décidé qu'une instance de concertation serait mise en place pour suivre l'évolution du plan nautique normand qui se réunira une fois par an.

Cette instance se veut largement ouverte et sera composée des élus de la Région, du Syndicat Mixte Ports de Normandie, du Comité Régional de Tourisme, Normandie Attractivité, Normandie Maritime, de l'AD Normandie et des Départements concernés. Des éléments chiffrés du plan nautique normand constitueront des points de repère pour suivre certaines actions.

En 2021, le plan nautique donnera lieu à une évaluation et sera amené à évoluer en fonction des besoins. De nouveaux axes de travail et de nouvelles actions pourront être proposés.

Les acteurs nautiques normands sont convaincus que le nautisme peut contribuer au développement des atouts touristiques, économiques, sportifs et culturels d'une région. La Normandie, avec son linéaire de côtes de plus de 640 km bordé par un des trafics maritimes les plus fréquentés du monde, possède les caractéristiques maritimes essentielles à son développement.



RÉGION
NORMANDIE

Direction Jeunesse et Sport

service.sport@normandie.fr

02 31 06 98 61

Direction Mobilités et Infrastructures

nautisme-dmi@normandie.fr

02 35 52 56 41

**Direction Economie, Enseignement Supérieur, Tourisme,
Recherche et Innovation**

tourisme@normandie.fr

02 31 06 95 72

Comité Régional de Tourisme de Normandie

info@normandie-tourisme.fr

02 32 33 79 00

Normandie Attractivité

contact@normandie-attractivite.fr

02 31 85 53 72

Agence de Développement de la Normandie

www.adnormandie.fr

02 31 53 34 40